

Présidence : Thierry GOBRY.

Membres présents : Mme Bérengère SUCHARYNA, Karine VERGNAUD
Mrs Damien LAFAURIE, Hervé HAMONIC.

Excusé(e)s : Mme Sylvie VIAUD, Mrs Christophe BRISOT, Christophe LONDEIX, Anthony DELUGE, Philippe MENTION.

PV N° 3 DU 14/10/21 Réunion du 7, 14/10/2021.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil
- Formalité :
- Présentation

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Bilan et validation de la Journée N°1
- Validation des forfaits

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Futsal catégorie U11 – U13
- Contrôle des feuilles des feuilles de match

4° Question et informations diverses

INTRODUCTION

Accueil : Le Président remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui ont fait part de leur absence.

Validation du PV précédent : PV n° 2 du 30/09/2021

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - BILAN ET VALIDATION DE LA JOURNEE N°1 et N°2

CHAMPIONNAT U16-U18 : Damien LAFAURIE

Poule A : journée N°1 : 2 matchs joués, 1 équipe exempt, 1 forfait, 1 report.
 Journée N°2 : 3 matchs joués, 1 équipe exempt, 1 forfait.

Poule B : journée N°1 : 3 matchs joués, 1 report.
 journée N°2 : 3 matchs joués, 1 équipe exempt, 1 forfait.

CHAMPIONNAT U17 Niveau 1 : Damien LAFAURIE

Poule Unique journée N°1 : 2 matchs joués, 1 équipe exempt, 1 report.
 journée N°2 : 1 match joué, un score non saisi, 1 équipe exempt, 1 forfait.

CHAMPIONNAT U15 Brassage : Christophe LONDEIX

Poule A : journée N°1 : 4 matchs joués, 1 équipe exempt.
 Journée N°2 : 4 matchs joués, 1 équipe exempt.

Poule B : journée N°1 : 3 matchs joués, 1 forfait, 1 équipe exempt.
 journée N°2 : 4 matchs joués, 1 équipe exempt.

Poule C : journée N°1 : 4 matchs joués, 1 équipe exempt.
 journée N°2 : 4 matchs joués, 1 équipe exempt.

CHAMPIONNAT U13 Niveau 1 : Hervé HAMONIC

Poule Unique journée N°1 : 5 matchs joués.
 journée N°2 : 5 matchs joués.

CHAMPIONNAT U13 poule de brassage : Hervé HAMONIC

Poule A : journée N°1 : 2 matchs joués, un score non saisi, 1 forfait.
 Journée N°2 : 3 matchs joués, un score non saisi.

Poule B : journée N°1 : 4 matchs joués.
 journée N°2 : 4 matchs joués.

Poule C : journée N°1 : 3 matchs joués, 1 report.
 journée N°2 : 4 matchs joués.

Poule D : journée N°1 : 3 matchs joués, 1 équipe exempt.
Journée N°2 : 3 matchs joués, 1 équipe exempt.

Poule E : journée N°1 : 1 match joué, 2 forfaits, 1 report.
journée N°2 : 3 matchs joués, 1 forfait.

Poule F : journée N°1 : 3 matchs joués, 1 équipe exempt.
journée N°2 : 3 matchs joués, 1 équipe exempt.

Poule G : journée N°1 : 3 matchs joués, 1 forfait.
Journée N°2 : 3 matchs joués, 1 score non saisi.

U11 : Philippe MENTION - Anthony DELUGE

Poule A : journée N°1 : 6 matchs joués, 2 score non saisi, 2 forfaits.
Journée N°2 : 7 matchs joués, 2 forfaits.

Poule B : journée N°1 : 7 matchs joués, 2 forfaits.
journée N°2 : 9 matchs joués.

Poule C : journée N°1 : 9 matchs joués.
journée N°2 : 6 matchs joués, 3 scores non saisi.

Poule D : journée N°1 : 3 matchs joués, 1 équipe exempt.
Journée N°2 : 3 matchs joués, 1 équipe exempt.

Poule E : journée N°1 : 1 match joué, 2 forfaits, 1 report.
journée N°2 : 3 matchs joués, 1 forfait.

Poule F : journée N°1 : 3 matchs joués, 1 équipe exempt.
journée N°2 : 3 matchs joués, 1 équipe exempt.

Poule G : journée N°1 : 3 matchs joués, 1 forfait.
journée N°2 : 3 matchs joués, 1 score non saisi.

Poule H : journée N°1 : 3 matchs joués, 1 forfait.
journée N°2 : 3 matchs joués, 1 score non saisi.

Décision 01 : En accord avec le Président de la commission des compétitions jeunes, la commission valide les journées N°1 et N°2 du championnat jeune.

2° - Validation des forfaits de la journée N°1 ET N°2

Championnat U17 Niveau :

Poule Unique journée N°1 : BASSEAU JS – ALLIANCE 3B, forfait BASSEAU JS.

Journée N°2 JARNAC SPORTS – BASSEAU JS, forfait BASSEAU JS.

Championnat U16/U18 (Brassage) :

Poule A : journée N°1 : RUFFEC STADE – MORNAC ES, forfait RUFFEC STADE.

journée N°2 : G.J. LAC 16 2 – RUFFEC STADE, forfait RUFFEC STADE.

Championnat U15 (Brassage) :

Poule B : journée N°1 : SOYAux AS – G.J. LAC 16 2, forfait G.J. LAC 16 2.

Championnat U13 (brassage) :

Poule A : journée N°1 : GRANDE CHAMPAGNE JS – ST BRICE/NERCILLAC-R, forfait ST BRICE/NERCILLAC-R.

Poule E : journée N°1 : ANGOULEME CHTÉ FC 2 – G.J. ROUILLACAIS, forfait G.J. ROUILLACAIS.

CHATEAUBERNARD SL 2 – RUFFEC STADE, forfait CHATEAUBERNARD.

journée N°2 : CHATEAUBERNARD SL 2 – JARNAC SPORTS 3, forfait CHATEAUBERNARD.

Poule G : journée N°1 : ST ANGEAU/ANAIS – LA ROCHE-RIVIERES 2, forfait LA ROCHE-RIVIERES.

Décision 02 : En accord avec le Président de la commission jeune, la commission des compétitions jeune valide les forfaits.

SUJET(S) POUR « INFORMATION » ET ECHANGE

1° - Organisation challenge Futsal U11 - U13

La commission des compétitions jeunes en collaboration avec la commission développement des pratiques, souhaite proposer la pratique du futsal aux catégories U11 et U13. Les dates retenues sont le 18/12/21 et le 8/01/22. Les commissions sollicitent les clubs à participer à cette organisation. Les clubs qui ont une salle ou un gymnase et qui souhaitent accueillir ces manifestations doit se faire connaître par mail auprès du District de la Charente.

2° - Contrôle des feuilles de match

La commission des compétitions jeunes, par chaque référant, a effectué la vérification des feuilles de match pour sa catégorie. La commission des compétitions jeunes rappelle l'importance aux clubs, que la feuille de match doit être correctement remplie avant la rencontre et doivent y figurer toutes les mentions obligatoires : N° de licence des joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres, leurs noms et prénoms, la discipline, les blessés, les capitaines.

A noter : tout joueur, non titulaire d'une licence valide ne pourra pas participer au match. La jonglerie doit-être effectuée et notée sur la feuille de match, elle fait partie des critères en cas d'égalité pour départager les équipes.

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERS

1° - Mails Reçus

Tous les mails ont été traités par la commission des compétitions jeunes et le secrétariat du District.

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 14/10/2021

Décision 01 : En accord avec le Président de la commission des compétitions jeunes, la commission valide les journées N°1 et N°2 du championnat jeune.

Décision 02 : En accord avec le Président de la commission jeune, la commission des compétitions jeune valide les forfaits.

La prochaine réunion est fixée au 21 octobre à 19h00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 00

L'animateur

Thierry Gobry

TG

La Secrétaire

Béregère SUCHARYNA

BS